

SÉANCE ORDINAIRE

DU 3 MAI 2021

Municipalité de Saint-Éloi

À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Éloi, tenue par vidéo conférence lundi le 3 mai 2021 à 19h30 et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec. Sont présents par vidéo conférence :

MAIRE : Mario St-Louis

CONSEILLERS (ÈRES) : Louise Rioux
Jonathan Rioux
Jocelyn Côté
Gisèle Saindon

ABSENT : Éric Veilleux

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario St-Louis, maire.

Madame Annie Roussel, directrice générale, est aussi présent par vidéo conférence.

CONSIDÉRANT l'état d'urgence sanitaire qui a déclaré sur tout le territoire québécois ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéo conférence ;

2021-05-57

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéo conférence.

.....

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

.....

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu et que l'item 14 Divers demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

2021-05-58

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021
4. Lecture et adoption des comptes du mois payés et à payer
5. Cotation SADC 2021-2022
6. Renouvellement du mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme
7. Somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec 2021
8. Résolution Autorisation d'enrichir Vente pour taxes
9. Décision CPTAQ / Ferme Marola
10. Avis de motion et présentation du projet de règlement #270 sur la gestion contractuelle
11. Pompier
 - Nomination Capitaine
12. Chemin d'hiver
13. Voirie
 - Demande de soumission /Fauchage le long des routes de la Municipalité
 - Mandater Ingénieur FQM / Devis Calvette Rang 2 Ouest
 - Mandater Ingénieur FQM / Programme d'aide à la voirie locale (Volet Redressement et Accélération)
14. Divers
 - Correspondance
 - Parc Jules Lizotte
 - Élection
 - Unité d'urgence Incendie
 - Égout
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

.....

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

2021-05-59

La directrice générale présente le dernier procès-verbal.

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal énuméré ci-dessus est accepté par notre conseil.

.....

2021-05-60

CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANT

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la résolution suivante. Donné à St-Éloi ce 3 mai 2021.

Annie Roussel, dir.gén./secr.-très.

Adopté à l'unanimité

.....

2021-05-61

4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau numéro 05-2021 des comptes payés soit accepté au montant de \$8724.86 et que le bordereau numéro 05-2021 des comptes à payer soit accepté au montant de \$53 184.76 par notre conseil et que la directrice générale/secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

.....

5. COTISATION SADC 2021-2022

2021-05-62

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi accepte de déboursier un montant de 10\$ concernant notre contribution annuelle pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 à la SADC.

.....

2021-05-63

6. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi nomme sur le comité consultatif d'urbanisme les personnes suivantes au siège :

- #2 : Madame Josée Dupuis
- #4 : Madame Mireille Gagnon

et ceci pour un mandat de deux ans. De plus, les sièges impairs sont toujours en fonction et ceci en regard de la résolution #2020-05-66.

.....

2021-05-64

7. SOMME PAYABLE PAR LES MUNICIPALITÉS POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Tioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi débourse un montant de \$12938 au plus tard le 30 septembre 2021 et un autre montant de \$12937 au plus tard le 1^{er} décembre 2021 pour la contribution pour les services de la Sûreté du Québec pour la période du 1^e janvier 2021 au 31 décembre 2021, pour un montant total de \$25 875.

.....

2021-05-65

8. AUTORISATION D'ENCHÉRIR – VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Considérant que la Municipalité de Saint-Éloi, par sa résolution no 2021-02-19 adoptée lors de la séance du 1^{er} février 2021, a transmis au bureau de la MRC des Basques, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal*;

Considérant que la vente pour défaut de paiement de taxes aura lieu au bureau de la MRC le 10 juin 2021 à 10h ou de toute autre façon permettant de procéder à la vente dans le respect des mesures sanitaires relatives à la situation entourant la COVID-19 soit en mode virtuel;

Considérant qu'en vertu de l'article 1038 du *Code municipal*, lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut enchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise d'une personne désignée par le conseil;

En Conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi autoriser le maire ou en son absence la directrice générale et secrétaire-trésorier, lors de la vente pour défaut de paiement de taxes du 10 juin 2021, à enchérir, pour et au nom de la Municipalité, jusqu'à un montant maximal équivalent au montant des taxes, en capital, intérêts, pénalité et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, et à acquérir, au nom de la Municipalité de Saint-Éloi, tout immeuble de son territoire mis en vente.

.....

9. DÉCISION CPTAQ / FERME MAROLA

La commission autorise à une fin autre que l'agriculture, soit l'exploitation d'une sablière incluant chemin d'accès, d'une superficie approximative de 3.8 hectares, correspondant à une partie du lot 5 546 875 du cadastre du Québec,

circonscription foncière de Témiscouata. Sous peine des sanctions prévues par la Loi, l'autorisation est assujettie aux 9 conditions émises aux dossiers.

.....

10. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #270 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

2021-05-66

Madame la conseillère Louise Rioux donne un avis de motion et la directrice générale présente le projet de règlement #270 sur la gestion contractuelle. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil. L'objet, la portée et le coût a été présenté. Des copies sont mises à la disposition des citoyens sur le site internet.

.....

11. POMPIER

NOMINATION CAPITAINE

2021-05-67

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi nomme Monsieur Jonathan Rioux Capitaine de la caserne de Saint-Éloi suite au regroupement des services incendie.

.....

12. CHEMIN D'HIVER

Le conseil revient sur l'ouverture des chemins fermés en hiver. De plus, la Directrice générale informe les membres du conseil des informations que l'entrepreneur des chemins d'hiver a dit concernant l'ouverture du chemin jusqu'à la limite de St-Jean-de-Dieu soit le Pont des Trois-Roches. Celui-ci indique que c'est trop dangereux de se reculer jusqu'à la virée de charrue. Le conseil décide de rencontrer le conseil municipal de Saint-Jean-de-Dieu à l'automne s'il y a encore des problèmes.

.....

13. VOIRIE

Étant donné que Monsieur Mario St-Louis, maire, a des problèmes de connexion, Monsieur Jocelyn Côté, pro-maire, prend la relève jusqu'à ce que Monsieur le maire vérifie sa connexion internet et revienne.

DEMANDE DE SOUMISSION / FAUCHAGE LE LONG DES ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ

2021-05-68

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi demande à Monsieur André D'Auteuil de Saint-Jean-de-Dieu un prix afin d'effectuer le fauchage le long des Routes de la Municipalité ne pas inclure la partie de la Route de la Station du village vers la Route 132.

La municipalité demande au soumissionnaire de fixer un prix forfaitaire pour l'ensemble du travail.

La municipalité demande au soumissionnaire de passer deux coups de faucheuse le long des chemins asphaltés et un coup de faucheuse le long des chemins de terre.

.....

MANDATER INGÉNIEUR FQM / DEVIS CALVETTE RANG 2 OUEST

2021-05-69

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi mandate l'ingénieur de la FQM afin de faire la rédaction d'un devis pour le remplacement d'une calvette au Rang 2 Ouest. Les frais encourus seront payés par la subvention reçue du programme d'aide à la voirie locale, volet projets particuliers d'amélioration (PPA).

.....

MANDATER INGÉNIEUR FQM / PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (VOLET REDRESSEMENT ET ACCÉLÉRATION)

2021-05-70

Monsieur Mario St-Louis, maire reprend sa place dans la vidéo conférence.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi mandate l'ingénieur de la FQM afin de faire les relevés de terrain, les visites des lieux, la demande au PIIRL, la coordination, la rédaction des plans et devis pour les travaux sur la Côte des Trois-Roches ainsi que sur une partie de la Route de la Station. Le tout pour un budget estimé de 16 699.53\$ plus taxes. Les frais encourus seront payés par la subvention reçue du programme d'aide à la voirie locale, volet redressement et accélération.

.....

14. DIVERS

2021-05-71

CORRESPONDANCE

La Directrice générale informe les membres du conseil de la correspondance reçu durant le mois concernant les demandes de contribution financière. Une seule a été retenue soit la demande d'appui financier pour l'Association du Cancer de l'Est du Québec - Hôtellerie Omer-Brazeau. Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi verse un montant de 100\$ pour l'année 2021 à l'Association du Cancer de l'Est du Québec - Hôtellerie Omer-Brazeau.

.....

PARC JULES LIZOTTE

Madame la conseillère Gisèle Saindon demande d'inscrire un mot dans le rapport municipal afin de remercier M. Jean-Marc Pettigrew d'avoir balayé les trottoirs et d'avoir ramasser les feuilles dans le Parc Jules Lizotte. De plus, Mme Saindon demande s'il serait possible que notre employé municipal ramasse les feuilles à l'automne.

.....

ÉLECTION

Monsieur le maire demande aux membres du conseil présent s'ils ont l'intention de renouveler leur mandat de conseiller. Monsieur Mario St-Louis pour sa part ne veut pas renouveler son mandat de maire. Messieurs Jocelyn Côté et Jonathan Rioux sont en réflexion. Madame Gisèle Saindon a l'intention de revenir et Madame Louise Rioux ne veut pas se représenter.

.....

UNITÉ D'URGENCE INCENDIE

Madame la conseillère Louise Rioux demande des nouvelles de l'unité d'urgence. La Directrice générale lui indique qu'elle n'a reçu aucune nouvelle jusqu'à maintenant.

.....

EGOUT

Madame la conseillère Louise Rioux demande des nouvelles de notre projet d'égout. La Directrice générale lui indique qu'elle n'a reçu aucune nouvelle de l'environnement jusqu'à maintenant.

.....

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

La Directrice générale a publié jeudi le 29 avril 2021 sur la page Facebook de la Municipalité un avis informant la population que le conseil municipal se tiendra tel que convenu le 3 mai 2021 à 19h30 par vidéo conférence tel que recommandé par le Premier Ministre afin de respecter les consignes en matière de santé publique. Toute la population est invitée à poser leurs questions par courriel avant 15h00 lundi le 3 mai 2021 à l'adresse suivante: st-eloi@st-eloi.qc.ca.

Aucune question n'a été posée.
.....

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-05-72

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée. Il est maintenant 20h45.
.....

Mario St-Louis, maire
Mario St-Louis, maire

Annie Roussel, Directrice générale
Annie Roussel, dir. gén./secr.-très.